



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 13 NOVEMBRE 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2017, à 18h30 sous la présidence du maire, Monsieur Régent Bastien.

Sont présents : Madame Solange Castilloux  
Madame Nathalie Castilloux  
Monsieur Alain Delarosbil  
Monsieur Florian Duchesneau  
Madame Gina Samson

Est absent : Monsieur Hébert Huard

Sont également présents : Monsieur Paul Langlois, directeur général, Me Karen Loko, directrice du greffe et des affaires juridiques et Madame Annie Chapados, directrice des finances et de la trésorerie.

### 1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 18h38 et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

### 2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

### 2017-11-338 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Désignation des signataires municipaux
5. Affaires nouvelles
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Il est proposé par **Madame Nathalie Castilloux** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

### 2017-11-339 4- DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES MUNICIPAUX

**CONSIDÉRANT QU'**un nouveau conseil municipal a été élu le 5 novembre 2017;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de désigner des signataires afin de remplir les obligations financières et institutionnelles de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** ces signataires auront le pouvoir de signer au nom de la Ville tous les documents légaux provenant d'institutions financières;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Madame Solange Castilloux**, appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** et résolu de :

- Désigner à titre d'élus comme signataires au nom de la Ville, Monsieur Régent Bastien, maire et en son absence Madame Gina Samson, conseillère, pour répondre aux obligations liées au compte de la Ville à la Banque Laurentienne de Paspébiac et à la Caisse populaire du Centre-sud gaspésien.
- Désigner à titre d'officiers municipaux, comme signataires, Madame Annie Chapados, trésorière, Maître Karen Loko, directrice du greffe et des affaires juridiques et en leur absence Madame Marlène Joseph, préposé aux revenus.

Les officiers et élus susmentionnés sont par la présente autorisés pour et au nom de la Ville, à endosser, transférer, déposer, escompter ou à percevoir à la Banque ou à la Caisse, des chèques, billets promissoires, lettres de change, demande pour paiement d'argent ou autres instruments pour ajuster, régler, vérifier toute pièce justificative liée à la Banque ou à la Caisse.

#### **Adoption unanime**

**5- AFFAIRES NOUVELLES**

**6- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2017-11-340 7- LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par **Madame Gina Samson** que la séance soit levée. Il est 18h51.

---

Monsieur Régent Bastien, maire

---

Me Karen Loko, greffière